

39. Dans le cas où les Directeurs désireraient avoir des informations particulières et détaillées sur aucun animal ou objet remportant au premier prix, les propriétaires devront s'empres- ser de les fournir.

**PROGRAMME POUR LA SEMAINE.**

1. Lundi le 14 Septembre sera consacré à la réception finale des objets qui devront être exposés à leur arrangement convenable. Personne ne sera admis ce jour excepté les officiers, les juges, les Exposans et les personnes dont ils auront un besoin absolu.

2. Mardi le 15. Les juges se réuniront dans les Chambres du Comité à 10 heures a. m pour commencer leurs opérations le plutôt possible. Aussitôt qu'ils auront accordé les prix, ils feront rapport au Secrétaire qui leur donnera des cartes portant le numero du prix, pour qu'ils le place sur l'objet primé avant de se séparer. Ce jour les personnes qui ne sont pas membres seront admises po 50 centims par chaque entrée.

3. Mercredi 16. Les juges termineront leur ouvrage, décerneront les prix, et si la chose est possible, ils attacheront les cartes sur les objets primés. Ce jour le prix d'admission sera comme celui du jour précédent.

4. Jeudi 17. Les juges placeront sur les objets les cartes qui n'auront pas encore été distribuées, le matin avant 9 heures si c'est possible. Ce jour le public sera admis pour 25 centims pour chaque entrée. Il y aura des Bandes de musique sur le terrain qui joueront pour le concours du prix de musique.

5. Vendredi 18. Les Bandes de musique continueront à jouer sur le terrain de l'Exposition. Monsieur Le Président fera son discours annuel à 2 heures P. M. après le quel l'Exposition sera considérée officiellement terminée, et les Exposans pourront commencer à enlever leurs effets. Le prix d'admission comme le jour précédent.

6. Samedi 19. Le Secrétaire commencera à payer le montant des prix accordés à 9 heures A. M. Les exposans pourront enlever tout ce qu'ils ont soit dans les bâtisses soit sur le terrain. Les portes seront fermées, le temp nécessaire et personne ne sera admis à l'exception de ceux qui y auront strictement à faire.

(Par ordre) GEORGES LECLERE.

*Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas Canada.*

**1e DIVISION—ANIMAUX.**

Médailles.—Tous ceux qui remporteront un premier prix de la valeur de \$40, auront droit de choisir entre cette somme ou "la Médaille en or de la Chambre d'Agriculture," étalissée à \$40 celui qui remportera au premier prix de \$20 et au dessus, aura le droit de choisir entre cette somme et une Médaille en argent étalissée à \$10 et la difference en argent.

**1e SUBDIVISION—ESPECE CHEVALINE.**

**1e Classe—Animaux Males et Femelles de Gros-Trait.**

SEC.	PRIX 1er	2e	3e	SEC.	PRIX 1er	2e	3e
1 Mâles (pesant 1,300).....	\$40	25	12	5 Femelles de 3 ans.....	\$18	11	7
2 Mâles de 3 ans.....	22	14	7	6 Femelles de 2 ans.....	14	10	5
3 Mâles de 2 ans.....	14	10	5	7 Femelles de 1 an.....	8	6	4
4 Mâles de 1 an.....	8	6	4	9 Paires de Chevaux non repro- ducteurs, pesant 1,300 lbs..	20	15	10
8 Femelles pesant 1,200 lbs. et leurs poulins.....	22	14	6				

**2e Classe—Animaux Males et Femelles de Trait-Moyen.**

Mêmes Prix et pesant au-dessous de 1,300 lbs.

**3e Classe—Animaux Males et Femelles de Trait-Leger.**

Mêmes Prix que Classe 1e.

**4e Classe—Animaux Males et Femelles Pur-Sang.**

Mêmes Prix que Classe 1e.

Les chevaux qui seront exposés comme chevaux carrossiers, de selle, seuls ou par paires, ne devront pas être des etalons.

**2e SUBDIVISION—ESPECE BOVINE.**

**1e Classe—Animaux Males et Femelles de Race Durham.**

SEC.	PRIX 1er	2e	3e	4e	SEC.	PRIX 1er	2e	3e	4e
1 Mâles de 4 ans et au-dessus	\$36	24	16	8	6 Femelles de 4 ans.....	\$20	12	8	1
2 Mâles de 3 ans.....	32	20	12	6	7 Femelles de 3 ans.....	16	10	6	4
3 Mâles de 2 ans.....	24	16	9	5	8 Femelles de 2 ans.....	12	8	5	4
4 Mâles de 1 an.....	20	12	8	4	9 Femelles de 1 an.....	10	6	4	3
5 Mâles de l'année.....	16	10	6	3	10 Femelles de l'année.....	6	4	2	2

A. B. On exigera des certificats de généalogie, extraits du "Herd Book," dans lequel ils auront été enregistrés pour tous les animaux dans la classe des Durhams. Ce certificat devra être filé avant ou en même temps que l'entrée. La généalogie des autres animaux devra être aussi détaillée et correcte que possible.

**2e Classe—Animaux Males et Femelles de race Hereford.**

Mêmes Prix que Classe 1e.

**3e Classe—Animaux Males et Femelles de race Devon.**

Mêmes Prix que Classe 1e.

**4e Classe—Animaux Males et Femelles de race Ayrshire.**

Mêmes Prix que Classe 1e.

**5e Classe—Animaux Males et Femelles de race Galloway.**

Mêmes Prix que Classe 1e.